# 

* Datum : 19-12-2011
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2011775525
* Auteur :

Justice de paix du canton d'Uccle
Par ordonnance du juge de paix du canton d'Uccle, en date du 2 décembre 2011, en suite de la requête déposée le 16 novembre 2011, Mme Marie-Louise Cordy, née à Torhout le 23 mars 1924, domiciliée à 1180 Uccle, chaussée d'Alsemberg 618, résidant à la « Résidence Beeckman », à 1180 Uccle, rue Beeckman 71, a été déclarée incapable de gérer ses biens et a été pourvue d'un administrateur provisoire, étant Me Hanon de Louvet, Sandrine, avocate, dont le cabinet est sis à 1030 Schaerbeek, boulevard Lambermont 364.
Pour extrait conforme : le greffier en chef, (signé) Pascal Goies.